**Financement de Master 2 pour médecins**

**APPEL A PROJETS DESTINÉ AUX MÉDECINS DESIREUX DE FAIRE UN STAGE DE MASTER 2 À L’INSTITUT PASTEUR**

L’Institut Pasteur est un institut de recherche d’excellence interdisciplinaire. Ses thématiques de recherche incluent la microbiologie et les maladies infectieuses, l’immunologie, les neurosciences, la biologie du développement et la médecine régénérative, le cancer et la génétique.

La mission de l’Institut Pasteur est de contribuer à la progression de la science et l’apparition de nouveaux concepts. Elle est également de permettre à ces recherches d’être inspirées par la clinique et la santé publique et, en retour, d’être appliquées à la prévention, au diagnostic et à la thérapie.

Dans ce contexte, [le centre de recherche translationnelle](https://research.pasteur.fr/fr/center/crt/) de l’Institut Pasteur souhaite attirer de jeunes médecins pour faire leur Master 2 recherche. Le [centre de recherche translationnelle](http://www.pasteur.fr/fr/recherche/les-centres-recherche-transversaux/center-translational-science) aide les étudiants médecins souhaitant réaliser un stage de Master 2 à l’institut Pasteur à identifier les laboratoires qui peuvent les accueillir. Par ailleurs le centre de recherche translationnelle finance deux étudiants médecins lors de leur master 2.  Pour cela les étudiants devront soumettre un projet translationnel impliquant un hôpital et un laboratoire de l’institut Pasteur (instituts Pasteur du réseau compris).

Rémunération : l’étudiant perçoit une rémunération égale à la moyenne des émoluments de 2ème et 3ème années d’internat soit une rémunération brute annuelle de 24038,50 €. Il a la possibilité de prendre des gardes.

D’autres dispositifs sont également en place pour favoriser les échanges entre l’Institut Pasteur et les hôpitaux à divers niveaux (Programme Médecine Science, Master 2, poste d’accueil, contrat d’interface, unités mixtes, hôpital affilié). Pour plus d’information visiter notre [page internet sur ce sujet.](https://research.pasteur.fr/fr/project/favoriser-les-carrieres-de-medecin-chercheur-md-phd/)

Les candidatures suivront les modalités suivantes avec un dossier quasiment identique à celui à soumettre pour une année recherche à l’ARS:

* **30 Juin 2017 : dépôt du dossier** (trame à récupérer sur le site internet)
* **12 juillet 2017 : décision du Comité** sur les dossiers examinés
* **1er Novembre 2017 : Début des Master 2** des lauréats

**Contact**: Clémentine Schilte, chef de projet pour le Centre de Recherche Translationnelle Téléphone 01.45.68.80.99

Soumission des dossiers à **crt@pasteur.fr**